

Extrait du Registre des Délibérations

du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 16 Octobre 2023

Délibération n° 14/20233

Objet : Finances : BP 2023 - adoption de la décision modificative n°1

Présents : M. Guy LAURET - M. Laurent TEISSIER - Mme Christelle MUSICCO - Mme Céline CLOTET - M. Jean-Claude SALAS - Mme Pierrette ARNIER - Mme Josy BELMONTE - Mme Valérie JUNILLON - M. Claude RENAUDIN - Mme Paule JAUME -

Représentés : /

Excusée: Mme Christine OLIVA

Absents : Mme Valérie BONIOL-ALDIE - M. Jean-Claude VENDEIX

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Mme Céline CLOTET

Monsieur Guy LAURET rapporte l'affaire;

Je vous propose d'adopter la décision modificative n°1 visant à rectifier une erreur matérielle sur la section d'investissement qui se résume comme suit :

Chapitre 001 – recettes : -40.00 €

Chapitre 21 - dépenses : -40.00 €

Le budget total (budget primitif + décision modificative n°1) s'équilibre ainsi en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement :

94.064,64 €

- Section d'investissement :

4.505,97 €

Le conseil d'administration, à l'unanimité, adopte cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Guy LAURET.

Acte rendu exécutoire	
Après dépôt en Préfecture	
et publication ou notification du	